

RCS : CASTRES Code greffe : 8102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00139 Numéro SIREN : 819 065 285 Nom ou dénomination : 3C ÉLEC

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2021 sous le numéro de dépôt 303

Désignation de l'entreprise **SAS 3C ELEC**Néant ☐ *Adresse de l'entreprise **47 RUE PERAUDEL****81100 CASTRES**Numéro SIRET * **8 1 9 0 6 5 2 8 5 0 0 0 1 0**

certifié conforme à l'original

Durée de l'exercice en nombre de mois * **12**Durée de l'exercice précédent * **12**

20.01.2021

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				30 06 2020	30 06 2019
		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	16 831	10 778
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048	16 831	10 778
	Stocks				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	14 844	14 844
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
ACTIF CIRCULANT	Créances (2)	068	070	15 655	2 870
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074	3 275	3 275
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	34 245	34 245
	Charges constatées d'avance *	092	094	2 096	2 096
	Total II	096	098	70 114	2 870
	Total général (I+II)	110	112	86 945	13 648
				73 297	57 527

PASSIF

				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	120	15 000	15 000
	Ecart de réévaluation	124	124		
	Réserve légale	126	126	1 500	1 500
	Réserves réglementées *	130	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	36 385	36 385
	Report à nouveau	134	134	(15 944)	(15 944)
	Résultat de l'exercice	136	136	(2 485)	(2 485)
	Provisions réglementées	140	140		
	Total I	142	142	34 457	36 942
	Total II	154	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	156	17 404	11 295
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	164	2 566	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	166	12 292	5 690
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	6 579	3 600
	Produits constatés d'avance	174	174		
	Total III	176	176	38 840	20 585
Total général (I + II + III)		180	180	73 297	57 527
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	13 524
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2020

Formulaire obligatoire (article 302, Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3C ELEC

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 0 0 6 2 0 2 0 Exercice N-1 clos le 13 0 0 6 2 0 1 9

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION		PRODUITS ET CHARGES DIVERS		RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS		DÉFICITS	
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214					
	services *			217		218	86 590		64 558		
Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	(956)		956		
Production immobilisée *						224					
Subventions d'exploitation reçues						226	3 000				
Autres produits						230	74		3 302		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	88 709		68 816		
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234					
Variation de stock (marchandises) *						236					
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	35 103		24 922		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240	(8 696)		(677)		
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	24 934		16 183		
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	639	244	1 029		2 532		
Rémunérations du personnel *						250	22 800		21 758		
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	10 529		10 483		
Dotations aux amortissements *						254	5 525		5 132		
Dotations aux provisions						256			2 870		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262	9		30		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260							
Total des charges d'exploitation (II)						264	91 232		83 232		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(2 523)		(14 417)		
Produits financiers						280					
Produits exceptionnels						290	90				
Charges financières						294	52		97		
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347		300			1 430		
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348							
Impôts sur les bénéfices *						306					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	(2 485)		(15 944)		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		314	2 485		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318				
	Provisions non déductibles *						322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des opes-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251					
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997			
Déductions	Entreprise nouvelle (44, septies)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44, septies)	127		Zones de revitalisation rurales (44, septies)	138
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, septies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 duodecies)	990
	Divers* dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D						Zone de développement prioritaire (44 septidécies)	993		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352		354	5 485		
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356					
Déficits antérieurs reportables : *15.....7.7.4 dont imputés sur le résultat :								360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370		372	5 485		

En Euros.

CABINET DOMINIQUE BILLÔUX

SAS 3C ELEC

47 RUE PERAUDEL

81100 CASTRES

ANNEXE DU 01/07/2019 AU 30/06/2020

CABINET DOMINIQUE BILLOUX

27 BD GEORGES CLEMENCEAU

EXPERT COMPTABLE

81100 CASTRES

05 63 72 48 96

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Fonds commercial	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Evaluations des produits et en cours	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 73 296.87 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 86 590.18 Euros et dégageant un déficit de 2 484.72- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En date du 8/11/2019, Mr CALVES Christian a démissionné de sa fonction de Président de la SAS. Cette démission est concomitante à la cession de ses actions dans le capital de la société.

En remplacement, Mr JULLIEN a été nommé Président de la SAS à la même date, mettant ainsi fin à sa fonction de Directeur général.

Covid-19 :

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement significatif intervenu au cours de l'exercice.

Le confinement décidé par le Gouvernement a entraîné un ralentissement important de l'activité sur la période du 17/3/2020 au 15/5/2020.

A l'issue de cette période, l'activité a repris de façon conséquente (retard chantiers...).

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Cet événement n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 30 juin 2020, c'est à dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 30.06.2020 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Sur la période de confinement du 17/3/2020 au 11/5/2020, la société a bénéficié de plusieurs dispositifs.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Elle a obtenu le fonds de solidarité national versé par la DGFIP au titre des mois de mars et avril 2020 (1500 € x2).

Elle a également obtenu un prêt garanti par l'Etat (PGE) pour 10 000 € en date du 30/6/2020 ainsi que le report des échéances d'emprunt d'avril à septembre 2020.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus :

L'activité a repris fortement suite au déconfinement ainsi que sur le début du nouvel exercice.

En conséquence, les comptes annuels sont présentés dans le respect du principe de continuité.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	645		
Matériel de transport	16 186		
TOTAL	16 831		
TOTAL GENERAL	16 831		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			645	645
Matériel de transport			16 186	16 186
TOTAL			16 831	16 831
TOTAL GENERAL			16 831	16 831

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	301	129		430
Matériel de transport	4 952	5 396		10 348
TOTAL	5 253	5 525		10 778
TOTAL GENERAL	5 253	5 525		10 778

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	129				
Matériel de transport	5 396				
TOTAL	5 525				
TOTAL GENERAL	5 525				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	5 288	5 288	
Autres créances clients	10 367	10 367	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 275	3 275	
Charges constatées d'avance	2 096	2 096	
TOTAL	21 026	21 026	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	10 000		10 000	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	7 404	3 880	3 524	
Fournisseurs et comptes rattachés	12 292	12 292		
Personnel et comptes rattachés	1 434	1 434		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 718	1 718		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 941	2 941		
Autres impôts taxes et assimilés	39	39		
Groupe et associés	440	440		
Autres dettes	6	6		
TOTAL	36 274	22 750	13 524	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 886			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			En fin
		Au début	Créés	Remboursés	
ACTIONS	100.0000		150		150

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Pas d'acquisition du fonds. Création.

La directive Européenne 2013/34/UE ne trouve pas à s'appliquer dans notre société.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition historique à défaut de variation importante du prix à la fin de l'exercice qui pourrait générer une provision pour dépréciation.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130
Dettes fiscales et sociales	19
Autres dettes	6
Total	155

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 096
Total	2 096

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements reçus

CAUTION SOLIDAIRE DE MR JULLIEN ET MR PAGES SUR EMPRUNT PGE	1 000
CAUTION RECUE DE BPI FRANCE SUR PGE	9 000
Total	10 000

Détail des cautions données

Cautions données au profit du : BPO - EMPRUNT PGE DU 30/6/2020
Nom des personnes ayant donné leur caution : MR JULLIEN ET MR PAGES
Montant initial de la caution : 1 000
Montant restant dû de la caution : 1 000

Cautions données au profit du : BPO EMPRUNT PGE
Nom des personnes ayant donné leur caution : BPI FRANCE
Montant initial de la caution : 9 000
Montant restant dû de la caution : 9 000

Le 23/09/2020
LE PRESIDENT, MR JULLIEN CHRISTOPHE



Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/06/2016	30/06/2017	30/06/2018	30/06/2019	30/06/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social		15 000	15 000	15 000	15 000
Nbre des actions ordinaires existantes		150	150	150	150
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes		114 721	97 210	64 558	86 590
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		51 402	9 621	7 942-	3 040
Impôts sur les bénéfices		9 931	1 335		
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		40 828	7 557	15 944-	2 485-
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		276.47	55.24	52.95-	20.27
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		272.19	50.38	106.29-	16.56-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		1	1	1	1
Montant de la masse salariale de l'exercice			22 200	21 758	22 800
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice			10 035	10 483	10 529

CASTRES 07

S.A.S 3C ÉLEC

Société par actions simplifiée au capital de 15 000 €uros

Siège social : 47, Rue Péraudel-81100 CASTRES

RCS CASTRES 819 065 285

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 1^{ER} DECEMBRE 2020**

L'an **deux mille vingt et le premier décembre à onze heures**, les associés de la Société **3C ÉLEC**, société par actions simplifiée au capital de **15 000 €uros** divisé en **150 actions**, dont le siège social est à CASTRES, 47, Rue Péraudel se sont réunis en assemblée générale au siège social sur convocation du Président.

La convocation a été faite par lettre (envoi simple) adressée aux associés.

Sont présents :

- Monsieur **PAGES Cyril**, propriétaire de soixante-quinze actions ;
- Monsieur **JULLIEN Christophe**, propriétaire de soixante-quinze actions.

Soit les deux actionnaires présents titulaires de **150 actions** sur les **150 actions** émises par la Société.

Monsieur **JULLIEN Christophe** préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance réunissent **150 actions**, soit plus de la majorité des actions ayant un droit de vote. L'assemblée est en conséquence déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée aux associés;
- les statuts de la Société ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le **30 juin 2020**;
- le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée
- le rapport spécial du Président.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport spécial du Président, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts, été communiqués aux actionnaires dans les délais réglementaires. Conformément à la loi n°2018-727 du 10 août 2018, la société est dispensée d'établir un rapport de gestion.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le **30 juin 2020** et quitus au Président et aux Directeurs Généraux pour l'exercice écoulé ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation des conventions qui y sont mentionnées.

Le Président donne lecture de son rapport spécial. Puis, le Président ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **30 juin 2020** tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus au **Président** et aux **Directeurs Généraux** de la société, entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à **2 484.72 Euros** de la manière suivante :

Origine :

Perte de l'exercice	2 484.72 Euros
----------------------------	-----------------------

Report à nouveau solde débiteur	2 484.72 Euros
--	-----------------------

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions légales prévues à l'article 243 bis du CGI, il est rappelé les distributions effectuées au cours des trois derniers exercices:

Exercice concerné	Date de mise en paiement	Montant des dividendes	Abatt.40%.
30.06.17	04.01.2018	7 500.00 €	7 500.00 €
30.06.18	07.01.2019	3 000.00 €	3 000.00 €
30.06.19	néant	néant	néant

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés.

TROISIÈME RESOLUTION

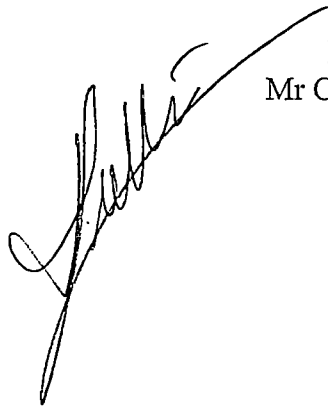
Approbation des conventions

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président mentionnant les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article **L. 227-10 du Code** de commerce, approuve le rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à **douze heures**.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.



Le Président
Mr Christophe JULLIEN